



ASSURER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UNE FORMATION-ACTION PRAP

FORMATION INITIALE



FORMEZ-VOUS POUR INITIER ET ACCOMPAGNER VOTRE PROJET DE PRÉVENTION PRAP



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux dirigeants des entreprises ou des établissements de piloter un projet de prévention des risques professionnels au travers d'une politique de prévention, d'objectifs, et de ressources.

PUBLIC

Personne responsable du développement du projet de prévention et manager de la santé et de la sécurité de l'établissement ou de l'entreprise.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'initier et développer une démarche de prévention des risques dans son entreprise.
- Être capable de manager la santé et la sécurité de son entreprise.
- Être capable d'accompagner son Formateur PRAP dans sa démarche de Formation-Action.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre Espace Documentaire en ligne. Accès illimité. Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Formateur PRAP certifié par l'INRS



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débat, études de cas, mises en situation...



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique sommative



ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS

Habilitation INRS
Formation d'Acteurs
PRAP-IBC
n°501557/2014/
PRAP-IBC-01/O/13



Id DD 005488



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

Les enjeux de la démarche PRAP

- Le contexte national et d'entreprise
- Les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques
- Les principes généraux de prévention
- L'approche systémique et la stratégie de la prévention

Se situer dans le dispositif PRAP

- La démarche de prévention dans l'entreprise
- Les valeurs essentielles: la personne, le dialogue social, la transparence
- Les étapes et conditions de réussite d'une démarche de prévention
- Ajustements et évaluation des coûts directs et indirects
- Rôle et compétences de l'acteur et du formateur PRAP

Responsabilités au regard des risques professionnels

- Présentation du cadre réglementaire
- Le CHSCT et les IRP
- Le Document Unique
- La réglementation et les démarches engagées

Mobilisation des acteurs internes

- Les différents acteurs internes de la prévention
- Sensibilisation de l'encadrement et des salariés
- Le plan de formation et la montée en compétences

Pilotage du projet de prévention des risques professionnels

- Le chargé de projet
- Les moyens humains, matériels et financiers
- La participation à l'évaluation et à l'amélioration des conditions de travail
- Les outils d'évaluation

Communication avec les acteurs externes de la prévention

- Les acteurs externes et leur rôle

PARTIE PRATIQUE | 40%

Retour d'expérience et partage d'informations

- Partage d'expérience
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur les bonnes pratiques

Analyse de situations de travail et participation à la maîtrise du risque

- Observation de situations, propositions d'améliorations
- Définition des besoins techniques, financiers et humains
- Pilotage et suivi des actions

